

POULET DE BRESSE

# La menace OGM

Après la grippe aviaire en 2006, les éleveurs de poulets de Bresse doivent faire face cette année à un nouveau danger : le maïs transgénétique planté dans la région. Le Collectif OGM non merci! monte au créneau.

PHOTOS STÉPHANE AUDRAS/RÉA

PAR MATTHIEU NOLI

Les 135 hectares de maïs transgénétique plantés dans le département de l'Ain représentent-ils un risque pour les 220 élevages de poulets de Bresse, répartis sur trois départements (Ain, Jura, Saône-et-Loire)? Un an après la poussée de grippe aviaire, qui avait obligé les éleveurs à confiner leurs volailles (en contradiction avec le cahier des charges de l'appellation), l'AOC poulet de Bresse, qui fête cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire, est-elle à nouveau menacée? Cela ne fait pas de doute aux yeux des militants du Collectif OGM non merci!, qui regroupe une douzaine d'associations dont Attac, les amis de José Bové, la Confédération paysanne et les Verts. Le collectif est monté au créneau dès la diffusion, le 14 juillet, sur le site du ministère de l'Agriculture, de la carte des cultures OGM autorisées, canton par canton.

Certes, il est peu probable que les éleveurs utilisent sciemment du maïs transgénétique car ce serait une folie compte tenu d'un récent sondage selon lequel 86 % des Français sont hostiles aux OGM. Mais les militants redoutent une contamination des champs de maïs sain par simple pollinisation. D'après eux, un apiculteur des environs aurait déjà perdu une partie de sa clientèle suisse, convaincue que ses abeilles butinaient des fleurs « infestées » par du pollen transgénétique. Comment s'assurer que les poulets, poulardes et autres chapons qui font la gloire de la région ne mangeront pas de maïs transgénétique? « Je redoute la réaction du consommateur

s'il apprend que son poulet de Bresse a été nourri aux OGM, quand bien même ce serait à l'insu de l'éleveur, s'inquiète Jacques Evieux, de la Confédération paysanne. Il pourrait se sentir d'autant plus floué que la législation européenne n'impose pas la mention "susceptible de contenir des OGM" pour l'alimentation animale. »

**Les militants ne décolèrent pas.** Dès le 11 juillet, le Collectif OGM non merci! a adressé une lettre ouverte au célèbre restaurateur et président du CIVB (Comité interprofessionnel de la volaille de Bresse), Georges Blanc, pour lui demander de prendre position. Sans plus attendre, l'interprofession s'est réunie le 19 octobre pour affirmer son refus de la présence d'OGM dans toute la filière et exiger que des tests soient effectués pour s'en assurer. A l'Inao, l'organisme chargé de veiller au respect du cahier des charges des différentes AOC, on se montre plutôt satisfait : « Dès lors que le CIVB s'est positionné, nous considérons que nous avons les garanties suffisantes, estime Christèle Mercier, directrice de cet organisme à l'antenne de Mâcon. Les procédures de traçabilité existent déjà : il ne devrait pas être trop difficile de faire ces analyses. »

Malgré tout, les militants du collectif ne décolèrent pas. « Ce qui nous a scandalisés, affirme leur porte-parole, Gérard Boinon, c'est que sous couvert de transparence nous n'avons été informés que des cantons où ce maïs transgénétique a été planté. Or ces quatre cantons regroupent 65 communes et des centaines

d'exploitations : le secret est bien gardé pour une technologie ne représentant prétendument aucun danger! » Dès l'annonce du ministère de l'Agriculture, les membres du collectif se sont employés à débusquer les agriculteurs « fautifs » pour comprendre leurs motivations et mettre en garde les exploitants agricoles des environs.

Cependant, l'interdiction des OGM ne figure pas dans le projet de nouveau cahier des charges que l'interprofession a soumis à l'Inao l'an dernier. Le vice-président du CIVB, Pierre Bernard, un jeune éleveur de 37 ans, s'en explique : « La révision du cahier des charges est une procédure longue, que nous avons initiée voilà plusieurs années. Elle a été approuvée par 85 % des éleveurs. Nous souhaitons modifier l'alimentation de la volaille pour améliorer la qualité et la régularité du produit. » Parmi les mesures envisagées, l'interprofession souhaite augmenter la taille des parcours pour la volaille – celle-ci pourra ainsi puiser davantage de nourriture l'hiver; elle veut aussi construire des linéaires de haies pour que les bêtes aient de l'ombre l'été et ne rentrent pas dans les bâtiments; enfin, le CIVB voudrait que soit autorisée l'utilisation de compléments alimentaires, en cas de besoin. « Tout cela n'a rien à voir avec les OGM, ajoute Pierre Bernard. Malgré tout, nous préférons quand même appliquer le principe de précaution. »

Et le jeune éleveur de conclure : « De toute façon, ces inquiétudes viennent de personnes qui ne font pas partie de la filière. Chez nous, des producteurs aux transformateurs, tout le monde reste serein. » A l'évidence, le CIVB préfère considérer cette affaire d'OGM comme un pétard mouillé plutôt que comme une bombe en puissance ■

